



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pharmacie

Question écrite n° 30436

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les propositions exprimées par les laboratoires internationaux de recherche (LIR) pour relancer l'attractivité de la France dans le domaine de la Recherche et du Développement pharmaceutiques. Les LIR préconisent d'entretenir le dialogue entre équipes de recherche publique et investisseurs potentiels. À cet effet, ils proposent de remédier aux méconnaissances, de rompre avec les corporatismes, et d'être catalyseurs autant que facilitateurs de rencontres et de projets. Il serait très heureux de connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

Rendre plus visible et plus attractive la recherche académique française est l'un des objectifs majeurs du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Toutes les actions visant à créer des liens entre les recherches thématiques et les industriels du monde de la santé, afin que les chercheurs prennent en compte les priorités des industriels et attirent les projets des grands groupes pharmaceutiques sur le territoire national, vont dans ce sens. L'association des laboratoires internationaux de recherche a d'ores et déjà noué de nombreux contacts avec la recherche publique française. En particulier, il est projeté d'organiser un cycle de conférences avec les directeurs d'instituts thématiques de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) sur des thèmes considérés comme prioritaires par les industriels. Le développement de la recherche partenariale est par ailleurs une des voies préférentielles d'évolution de la recherche française vers les meilleurs niveaux à l'échelle mondiale. Nous ne pouvons qu'encourager vivement ces initiatives.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30436

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 septembre 2008, page 7703

Réponse publiée le : 14 avril 2009, page 3583